

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition Quotidienne. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00. POUR L'ÉTRANGER \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Édition Hebdomadaire. Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois. POUR LES ETATS-UNIS \$3.00 \$1.50 \$0.75 \$0.25. POUR L'ÉTRANGER \$4.00 \$2.00 \$1.00 \$0.35.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI, 19 DECEMBRE 1906

80ème Année

Les prix Nobel.

On voit que le savant français était tout désigné pour faire partie des lauréats du prix Nobel. Nos savants restent au premier rang.

La réduction de la cavalerie en France

L'opinion du général Donop

Un des chefs les plus éminents de la cavalerie française, dont la haute autorité est reconnue dans toutes les armées étrangères, le général Donop, a bien voulu donner son opinion sur le projet de réduction de nos régiments de cavalerie. C'est, en quelque sorte, la très brève conclusion de ses "Lettres d'un vieux cavalier" qui vient de paraître dans la Revue de Cavalerie et dont la première série va paraître en brochure.

Il ne me paraît pas qu'il y ait rien à ajouter aux articles parus dans un journal de Paris, pour la défense de la cavalerie, on

peut parler plus exactement, pour la défense de l'armée, au regard de la grandeur du pays. Loin de pouvoir être diminuée, la force de la cavalerie devrait être accrue, et au lieu de songer à la diminution de l'arme, les pouvoirs publics devraient s'occuper de son augmentation. Car, s'il est vrai, peut-être, que, dans une certaine mesure, qu'au stade de tentative réductrice considérée, le rôle de la cavalerie a quelque peu diminué sur les champs de bataille, il faut, par contre, songer à toutes les causes qui ont agrandi son rôle dans les guerres modernes. Et elles sont si nombreuses et si puissantes, qu'elles permettent d'affirmer que, dans l'état actuel, les forces dont dispose la cavalerie française ne lui permettraient pas de remplir complètement le rôle qui lui incombe.

Je me bornerai à signaler quelques-unes de ces causes. D'abord, le développement progressif des formations d'infanterie et d'artillerie, qui a été poursuivi sans jamais amener le développement "parallèle" des formations de cavalerie, ce qui porte un grave préjudice à la confiance que ces formations peuvent inspirer.

Puis l'augmentation des effectifs et celle de la portée des armes qui ont accru, dans une proportion plus grande, toutes les dimensions du théâtre d'opérations. L'adoption de la poudre sans fumée, qui rend le rôle de la découverte plus difficile et plus coûteux.

Enfin, la diminution de la valeur des troupes, résultant fatale de la diminution du temps de service, qui impose à la cavalerie un service plus lourd.

Ces troupes, de valeur diminuée, auront besoin d'être éclairées et protégées constamment, de telle sorte, que les marches, qui leur seront pénibles, soient poursuivies sans arrêt et sans inquiétudes : que le repos, dont elles auront grand besoin, ne soit jamais troublé ; que leur ravitaillement, qui ne pourra être retardé, soit régulièrement effectué ; qu'elles soient, enfin, conduites jusqu'à l'engagement, jusqu'à pied d'œuvre, dans des conditions de calme, de confiance, de santé, de bonne humeur qui, seules, permettront à leurs qualités natives de se développer.

La tâche sera lourde. En dernier lieu, l'augmentation très considérable, et qui ne fera que grandir, des impendiments nécessaires à la conduite de la guerre moderne réserve à la cavalerie un rôle dont l'histoire des guerres anciennes ne peut donner aucune idée.

En résumé, comme l'a dit mon ami le général Bonnal, comme le disent aussi bon nombre de penseurs militaires allemands, dans la guerre prochaine le premier rôle sera celui de la cavalerie. C'est ma conviction.

Le transfert des cendres de Léon XIII

Suivant la "Tribuna", le transfert du corps de Léon XIII de Saint-Pierre à Saint-Jean-de-Latran aura lieu en plein jour, dans la première quinzaine de janvier.

Le message du président Roosevelt sur la question Japonaise.

Washington, 18 décembre.— Dans un court message transmis aujourd'hui au Congrès, le président Roosevelt traite la question japonaise et présente le rapport du secrétaire Metcalf sur son voyage à San Francisco. Ce message est le suivant :

"Au Sénat et à la Chambre des Représentants :

"Ci-joint, pour votre information, le rapport final qui m'a été fait personnellement par le secrétaire Metcalf sur la situation faite aux Japonais à San Francisco.

"Ce rapport traite les trois sujets de la controverse : 1° l'exclusion des enfants japonais des écoles de San Francisco ; 2° le boycott des restaurants japonais et 3° les actes de violence commis sur des sujets japonais.

En ce qui touche au premier de ces sujets, j'appelle tout particulièrement votre attention sur le très petit nombre d'enfants japonais qui suivent les cours des écoles publiques de San Francisco.

Le gouvernement a déjà ordonné qu'un procès fut entamé pour mettre à l'épreuve la constitutionnalité de l'acte d'exclusion, mais j'ai l'espoir sincère qu'un tel procès ne sera pas nécessaire et que les citoyens de San Francisco se refuseront à priver les enfants japonais d'une éducation nécessaire et les autoriseront à fréquenter les écoles.

Les actes de violence sur des citoyens japonais ont été relevés en détail par le secrétaire Metcalf et je n'ai rien à ajouter à ses déclarations.

Je suis persuadé, comme le dit le secrétaire Metcalf, que la très grande majorité du peuple de la Californie est en faveur de la loi et de l'ordre et pour la protection des japonais.

Le chef de police et le maire de San Francisco ont donné l'assurance au secrétaire Metcalf que

tout ce qu'il serait possible de faire serait fait pour assurer la protection des Japonais dans cette ville.

J'ai autorisé le secrétaire Metcalf à déclarer que si cette protection n'était pas suffisante la puissance du gouvernement fédéral, dans les limites de la Constitution, serait employée promptement et vigoureusement pour mettre à exécution notre traité, loi suprême du pays, traité garantissant aux résidents japonais dans tout le territoire de l'Union une parfaite et entière protection ; pour atteindre ce résultat je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir et toutes les forces des États-Unis civiles et militaires je pourrai légalement disposer seront employées.

Je signale tout particulièrement à votre attention la phrase qui termine le rapport du secrétaire Metcalf du 26 novembre 1906. "THEODORE ROOSEVELT."

Le texte de la phrase dont fait mention le président dans son message est la suivante. "Si dorénavant les forces de police de San Francisco ne sont pas suffisantes pour faire face à la situation et garder et protéger les résidents japonais auxquels aux termes de notre traité avec le Japon nous garantissons "pleine et entière protection pour leurs personnes et leurs biens", il me semble alors qu'il est clairement du devoir du gouvernement fédéral de fournir une telle protection.

"Toutes les considérations qui peuvent ébranler une nation, toutes considérations auxquelles nous astreignons nos obligations, toutes les considérations inspirées par cinquante ans ou plus de relations amicales avec l'empire du Japon, contraignent, me semble-t-il, pour exiger du gouvernement des États-Unis et de tout son peuple la plus ample protection des sujets du Japon.

L'entente russo-japonaise.

St-Petersbourg, 18 décembre.— Les négociations russo-japonaises qui, la semaine dernière, laissent beaucoup à désirer, sont entrées dans une phase favorable et une rupture n'est plus à craindre.

On croit qu'une entente satisfaisante qui reconnaît aux Japonais le droit de pêche sur la côte de Sibirie et leur accordera le privilège d'acquiescer des emplacements sur le littoral pour y faire sécher leur poisson, pourra être atteinte sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à l'arbitrage d'autres puissances.

Les Russes se rendent compte que l'échec des négociations forcerait les pêcheurs japonais à braconner sur le littoral sibérien et qu'il serait impossible d'établir une surveillance effective, le nombre de navires dont dispose le gouvernement russe étant très limité.

Il est probable que ce sont ces considérations qui seules ont poussé le gouvernement russe à conclure les négociations.

L'affaire Thaw.

New York, 18 décembre.— Le procès d'Harry K. Thaw, le meurtrier de l'architecte Stanford White, commencera le 21 janvier devant le tribunal criminel de New York.

C'est le juge Fitzgerald qui présidera les débats.

Une flottille de pêche prise dans les glaces.

St-Jean, Terre-Neuve, 18 décembre.— Le croiseur américain "Potomac" et quarante-six navires de pêche américains, canadiens et terre-neuviens, d'une jauge nette de 3,000 tonnes ont été pris par les glaces hier, dans la baie des lies.

En réponse à un aérogramme envoyé aujourd'hui à St-Jean, un vapeur a quitté ce port pour se porter au secours de la flottille emprisonnée.

Après des efforts inouïs le "Potomac" réussit à se frayer un passage parmi les glaces et les navires de pêche, suivant la route tracée par le croiseur, purent eux-mêmes se libérer.

L'élection de Charles G. Washburn.

Worcester, Mass., 18 décembre.— Une élection spéciale a eu lieu dans le troisième district congressionnel aujourd'hui dans le but de remplir la vacance causée par la mort du Congrèsiste Rockwood Hoar. Un seul nom a paru au scrutin celui de Charles G. Washburn de cette ville, qui a été nommé par les Républicains.

Les démocrates parlaient de plusieurs jours d'inscrire le nom du Dr Melvin J. Overlock sur le blanc qui reste.

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres ; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits ; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en brique et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls qui possèdent un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans. Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux États-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

Oscar Uter, Gérant. L. UTER HEIRS. Nos 222 et 223 RUE ROYALE.

HUILE D'OLIVE ADOLPHE PUGET, MARSEILLE.

Exigez cette Marque si vous voulez l'Huile la Plus Pure et de la Meilleure Qualité.

Emballée en bouteilles, demi bouteilles et quart-bouteilles et en estagnons de 5 gallons, 1 gallon, demi-gallon, quart-gallon et huitième-gallon.

EN VENTE DANS TOUTES LES ÉPIERIES.

PAUL GELPI & SONS, SEULS AGENTS POUR LES ÉTATS-UNIS.

J. DELVILLE & CO.,

ENCANTEURS, ESTIMATEURS DE PROPRIÉTÉS FONCIÈRES ET AGENTS D'ASSURANCES.

No 316 rue Baronne.

Bâtisse Hicks, 2me Etage, Chambre 4.

Cadeaux de Noël de Stevens.

No tarder pas dans vos achats. Achetez maintenant pendant que notre stock est encore complet et gagez complet dans tous les départements de vêtements, chapeaux, articles de toilette, jeux de table et nouveautés pour voyage.

Chapeaux de Fantaisie, Broches Militaires, Gants, Cache-Nez en Soie, Jeux pour Voyageurs, 1 alliance de Voyage, Jeux pour Barbe, Vêtements pour Toilette, Bouteilles en bois avec bouches en or et en argent, Costumes de Bain, \$4 à \$10, Jachets pour hommes \$5 à \$10, Robes de Chambre, \$3 à \$10, Combinaison de Parapluie et de Canot, Et une quantité de divers articles comme bonnet et utiles cad. sans, aussi bien que d'agrément. Les prix les plus réduits—la qualité toujours la même—la meilleure.

H. B. STEVENS & CO., LIMITED.

Fabricants et Fournisseurs de Vêtements 710-712 RUE DU CANAL.

Nos Agents pour les Chapeaux Noirs 15 nov-6m-ven sur dim

Le roi Oscar.

Stockholm, Suède, 18 décembre.— La santé du roi Oscar s'est tellement améliorée que ses médecins ont annoncé qu'ils ne publieraient désormais qu'un bulletin par jour.

Celui d'aujourd'hui est ainsi : "Le roi a dormi sept heures la nuit dernière. Sa température ce matin était de 99°, et ses pulsations plus fortes quoique un peu irrégulières.

"Un faible écoulement de muco-cités de la trachée se produit encore.

Taux élevé.

Berlin, 18 décembre.— La Banque Impériale d'Allemagne a élevé de 6 à 7 pour cent son taux d'escompte aujourd'hui.

L'escadre japonaise ne visitera pas San Francisco.

Honolulu, 18 décembre.— Le consul japonais à Honolulu déclare que l'escadre japonaise qui doit arriver dans ce port au mois de février ne se rendra pas à San Francisco comme le projet en avait été primitivement fixé.

La violence du sentiment anti-japonais en Californie fait redouter aux autorités navales du Japon une répétition du désastre du Maine.

La santé du Shah.

St-Petersbourg, 18 décembre.— Une dépêche reçue ici de Téhéran aujourd'hui dit que le Shah est à l'article de la mort.

On s'attend à ce que l'avènement de son successeur se passe tranquillement et sans opposition. La Grande Bretagne et la Russie agissent de concert en la circonstance.

PIANOS FISCHER

Un Piano de Haut Grade à Prix Modéré.

Piano de 120,000 Fabrication, Vendus et en Usage. VENDUS EN FACILES PAIEMENTS MENSUELS.

GRUNDTAL